

## NOTICE DE MONTAGE

Vous avez acheté un produit Foresta et nous vous en remercions. Voici quelques conseils pour que vous puissiez profiter pleinement de votre achat :

Le bois est un produit naturel et c'est pour cela qu'il nous séduit tant. Cependant n'oublions pas qu'il est sensible aux variations de température et qu'il évolue dans le temps. Les imperfections naturelles telles que les gouttes de résine, différences de couleur, fissures, noeuds... ne doivent pas être interprétées comme des défauts. Nous ne pouvons pas non plus exiger d'un abri de jardin les mêmes qualités que pour notre habitation en termes d'isolation et d'étanchéité. C'est sans doute là tout ce qui fait le charme de l'abri de jardin.

### Précautions à prendre avant montage :

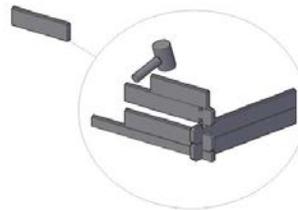
Foresta c'est aussi des équipes de monteurs répartis sur toute la France métropolitaine, des professionnels qui peuvent assurer chez vous le montage de votre abri. Cela dit, le montage est à la portée de tous, il suffit d'être un peu bricoleur et de s'y mettre.

### **Soubassement :**

Vérifiez que les fondations sont conformes au plan de soubassement fourni par le magasin et que la surface est bien plane. C'est primordial pour une bonne stabilité des structures et un bon fonctionnement des porte et fenêtre. Il est également important d'isoler votre abri de l'humidité du sol et l'ancrage au sol est conseillé mais cela reste à la charge du client car les solutions sont en fonction de la nature des fondations. Les conseils sont à prendre auprès de votre magasin.

### **Outils nécessaires :**

- Maillet
- Marteau
- Scie
- Tournevis
- Perceuse
- Echelle/Escabeau
- Niveau
- Mètre
- Lunettes
- Pinceau
- Lasure



Bloc d'aide (livré dans le colis)

### **Sécurité :**

N'oubliez pas de respecter les règles basiques de sécurité pour tout chantier, le principal risque encouru étant la chute de l'échelle ou du toit (perte d'équilibre, glissement de l'échelle, n'appuyez pas votre échelle sur l'abri tant que celui-ci n'est pas fini d'être monté ...). Soyez donc très prudent, éloignez les enfants, maniez les outils avec précaution et conformément à leur notice d'utilisation, portez des gants pour vous protéger des échardes et des coups de marteau, et protégez vos yeux.

### **Assurance :**

L'abri de jardin fait partie des dépendances et est de ce fait couvert par le contrat d'assurance MRH (Multirisque habitation). Cependant les garanties étant variables selon les compagnies et les types de contrats, Il vous revient de vérifier l'étendue des garanties auprès de votre assureur ou en relisant vos conditions générales et particulières de contrat ; vérifier par exemple que vous ne dépassez pas avec cet abri le nombre de m<sup>2</sup> couverts, quelles sont les exclusions de prise de garantie ? Il peut être exigé que l'abri soit ancré dans les fondations ou les soubassements pour garantir la tempête, que certains points de fermeture soient présents pour garantir le vol, etc... Vos besoins en garantie dépendent également de l'usage que vous ferez de l'abri.

### **Entretien et SAV :**

Retrouvez nos conseils dans les conditions de garantie en fin de notice.

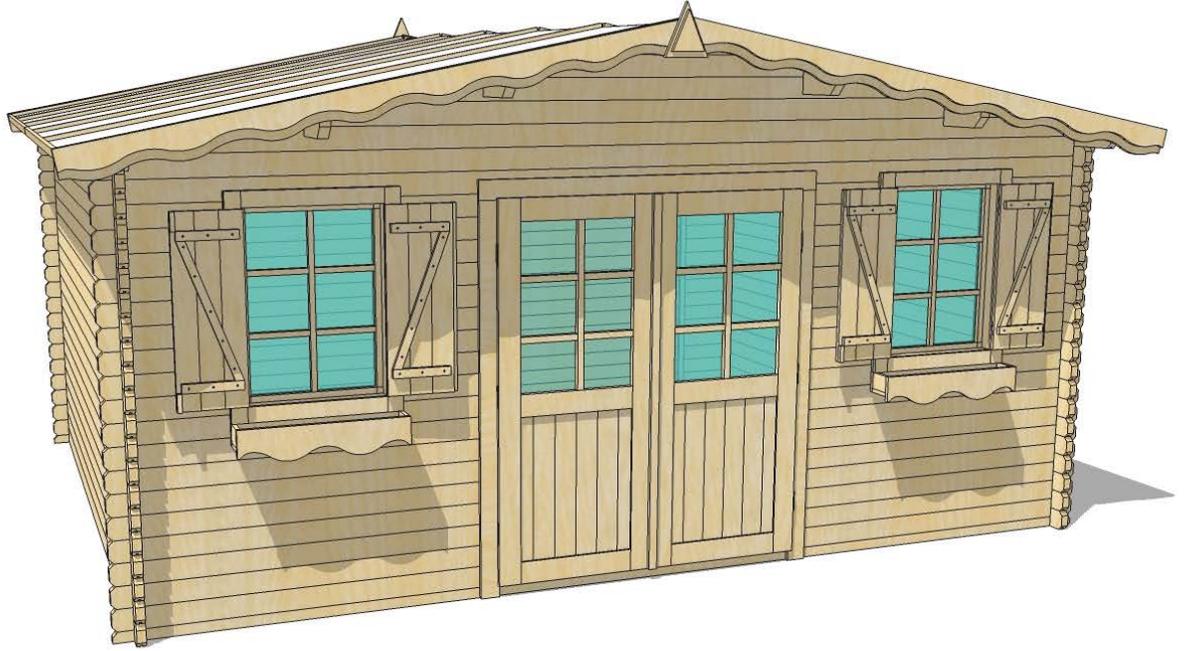
Sachez enfin qu'il existe plusieurs éléments en option qui peuvent vous aider à équiper votre abri tels que des kits panneau solaire, récupérateur d'eau, anti-tempête si vous êtes dans une zone à risque, des solutions de couverture type shingle durable dans le temps,... N'hésitez pas à demander conseil à votre professionnel.

# CONSIGNES DE MONTAGE

## ABRI DE JARDIN

# ASPEN ref AS 5040.02

4.94 x 3.94 M Ep. 34 MM



### **IMPORTANT !**

**Avant de démarrer le montage de votre abri, lisez attentivement les consignes de montage. Vous éviterez ainsi les problèmes et donc des pertes de temps. Vous pouvez démarrer le montage seulement après avoir identifié, analysé et groupé tous les éléments composants de votre abri. Cette notice contient également les consignes d'entretien de votre abri qui vous seront utiles.**

# CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

## PRECAUTIONS

Le matériau utilisé est un produit naturel qui varie selon les conditions climatiques et en fonction de son exposition. Il est susceptible de gonfler pendant les périodes hivernales et de se rétracter en périodes sèches. Ces variations dimensionnelles sont tout à fait normales et ne remettent pas en cause la solidité, la stabilité et la fonctionnalité du produit. De préférence, déballez les composants de l'abri 2 jours avant le montage de manière à permettre au bois de s'adapter à la teneur en humidité de l'air ambiant.

**Le bois utilisé n'a subi aucun traitement protecteur.** C'est pourquoi nous vous recommandons de traiter les pièces de votre abri avec un produit de protection du bois insecticide et imputrescible. Dans le cas d'un traitement avant montage, laissez sécher les éléments pendant 3 jours dans un endroit au sec, à l'abri du soleil et posés bien à plat. Dès que le montage est terminé, nous vous recommandons de le traiter à nouveau avec une lasure ou une peinture de préférence à base de solvants. Nous déconseillons fortement l'utilisation de lasures incolores ou très claires qui peuvent dans certains cas provoquer le noircissement du bois. Comme tout produit naturel la durée de vie de votre abri dépend de la fréquence des traitements de protection que vous appliquerez.

## FONDATIONS

Aménagez les fondations de manière à ce qu'elles soient à 5 cm au-dessus de la surface du sol pour un sol plat et à 10 cm pour un sol en pente. Le sol doit être bien aplani, sec et nivelé et les appuis de niveau. Pour la réalisation de la fondation vous pouvez utiliser une chape béton, des parpaings ou autre support durable. Dans tous les cas, nous vous recommandons de placer un film protecteur en polyuréthane dans la chape ou le support pour éviter les remontées d'humidité. Pour une meilleure protection des éléments en contact avec le sol, nous vous conseillons d'enduire la partie inférieure d'une généreuse couche de produit imperméabilisant (style enduit bitumineux).

## AVERTISSEMENT

Eviter de monter l'abri face au vent. Vous pouvez le fixer au sol par 2 équerres de 10 cm (non fournies) en plaçant une à droite et une à gauche dans l'abri pour le sécuriser en cas de fort vent. Pour une meilleure sécurité en cas de tempête, vous pouvez arrimer la panne centrale au sol avec un câble. L'abri doit être monté au minimum à 50 cm d'un mur ou d'une haie ou massif floral pour éviter l'humidité.

## TRI DES REPERES

Chaque pièce appartient à un ensemble: **paroi avant, paroi arrière, paroi latérale gauche, paroi latérale droite, toiture, porte.** Mettez les pièces à quelques mètres autour de la fondation pour garder un espace de travail suffisant. Vérifiez que le nombre de pièces correspond à celui qui est indiqué sur la liste.

## CONDITIONS DE GARANTIE

Nos produits sont garantis un an contre tout vice de fabrication. Certaines anomalies sont tolérables, comme :

- . Les noeuds et les bouchons dans le bois, y compris sur le bord des planches (non visibles après montage)
- . Décoloration, ne modifie pas la qualité du bois
- . Fentes droites, fentes de séchage car elles n'altèrent pas la qualité du produit .

Torsions et voilages si l'assemblage reste possible

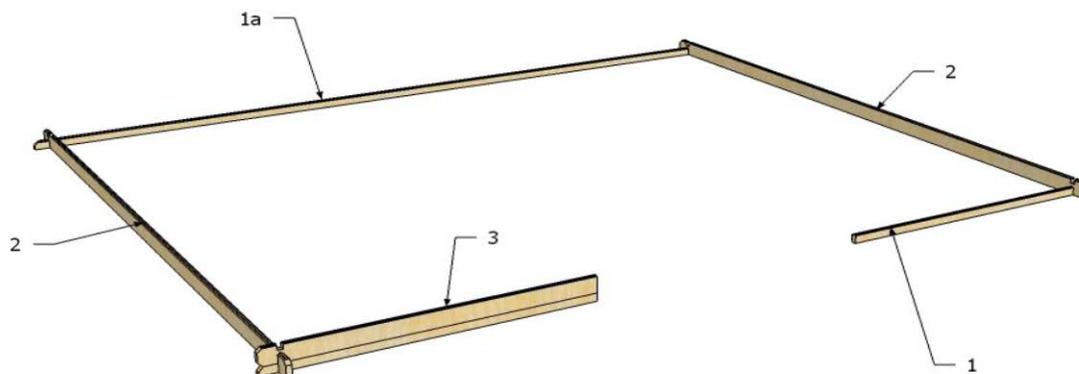
- . Noeuds non adhérents jusqu'à 2 cm de diamètre. Si un noeud se détache du madrier, vous pouvez colmater le trou avec de la pâte à bois ou de recoller le noeud.

La garantie ne couvre pas les défauts de stockage, de montage ainsi que l'insuffisance de traitement protecteur. La garantie se limite à l'échange des pièces défectueuses.

**Pour toute réclamation utilisez la demande de garantie jointe à la notice.**

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

### POSE DES BASES DE L'ABRI



REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIECES
1	Grand madrier inférieur avant	1635 x 50 x 34	2
2	Madrier lateral	3940 x 100 x 34	38 (+1)
1a	Madrier arrière inférieur	4940 x 50 x 34	1

Commencez la construction par **les 5 madriers inférieurs: le grand madrier inférieur avant** (pièces no.1), **le madrier arrière inférieur** (pièce no.1a) et **les deux premiers madriers latéraux** (pièces no.2) *en positionnant l'ergot des madriers vers le haut et la rainure en bas.*

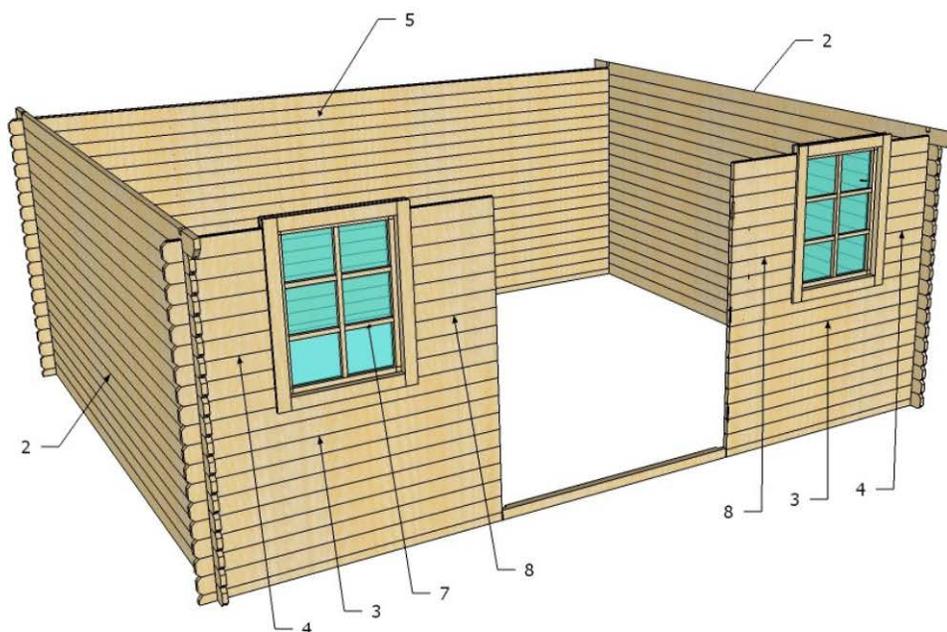
Assemblez-les pour former un **cadre de base**.

Pour installer les madriers, utilisez de préférence un **maillet**.

**Quelques dimensions utiles :**

Dimensions conseillées pour chape	<b>4.95m x 3.95 m</b>
Surface totale à traiter (intérieure + extérieure)	<b>110 m<sup>2</sup></b>

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02 MONTAGE DES PAROIS



REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIECES
3	Grand madrier avant	1635 x 100 x 34	8x2=16
4	Petit madrier avant	480 x 100 x 34	10x2=20
5	Madrier arrière/avant	4940 x 100 x 34	19 + 1 (+1)
8	Petit madrier intermédiaire avant	384 x 100 x 34	10x2=20
7	Fenêtre ouvrante 6 carreaux (sans plexi)	1036 x 1096	2

Continuez le montage en assemblant **les madriers étage par étage : les grands madriers avant** (pièces no.3), **les petits madriers avant** (pièces no.4), **les madriers latéraux** (pièces no.3 et 2) et **les madriers arrière** (pièces no.5) jusqu'au 19ème étage.

Après avoir monté les 8 étages de grands madriers avant et les 10 étages de petits madriers avant, vous devez positionner **les fenêtres** (pièce no.7) dans les espaces créés.

**ATTENTION ! Vérifiez bien le sens haut et bas des fenêtres avant de les fixer.**

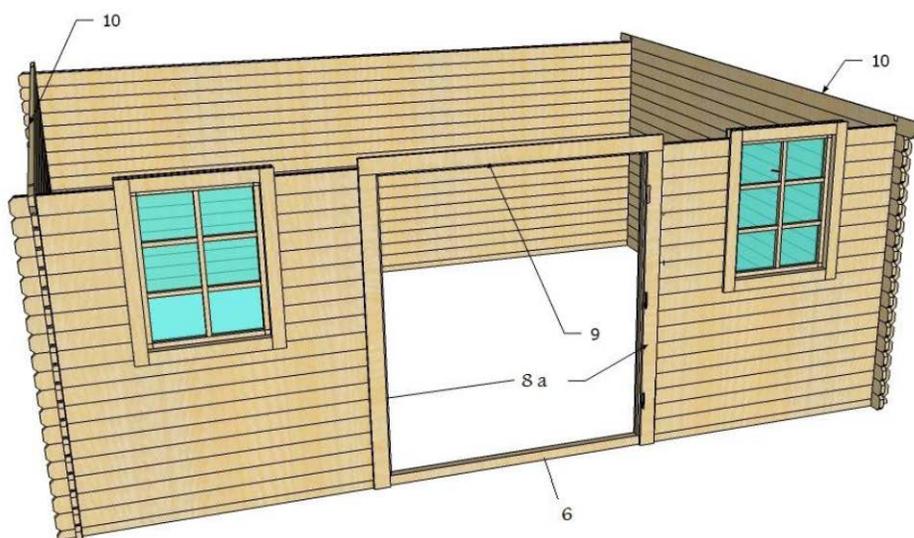
La paroi avant sera complétée avec **les petits madriers intermédiaires avant** (pièces no.6) qui doivent être imbriqués dans le cadre de la fenêtre.

**Les fenêtres se fixent avec 2 vis, à placer à l'intérieur et uniquement en bas.**

Pour le montage de la vitre retirez le cadre de fenêtre intérieur, fixez la vitre (non fournie) dans l'espace prévu et remettez ensuite le cadre à sa place..

# CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

## FIXATION DU CADRE DE PORTE



REPÈRE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIÈCES
8a	Cadre porte latéral	1880 x 90 x 74	2
9	Cadre porte supérieur	1960 x 90 x 74	1
10	Madrier latéral supérieur	4220 x 110 x 34	2
6	Cadre porte inférieur (seuil)	1660 x 60 x 55	1

Lorsque vous aurez assemblé les 18 étages de madriers, installez le **cadre de porte**. Fixez d'abord le **seuil** (pièce no.6) et les **cadres latéraux: les cadres latéraux DROIT et GAUCHE** (pièces no. 8a) doivent être imbriqués dans les madriers avant. Montez ensuite le **cadre de porte supérieur** (pièce no. 9) qui doit être imbriqué sur les 2 cadres latéraux.

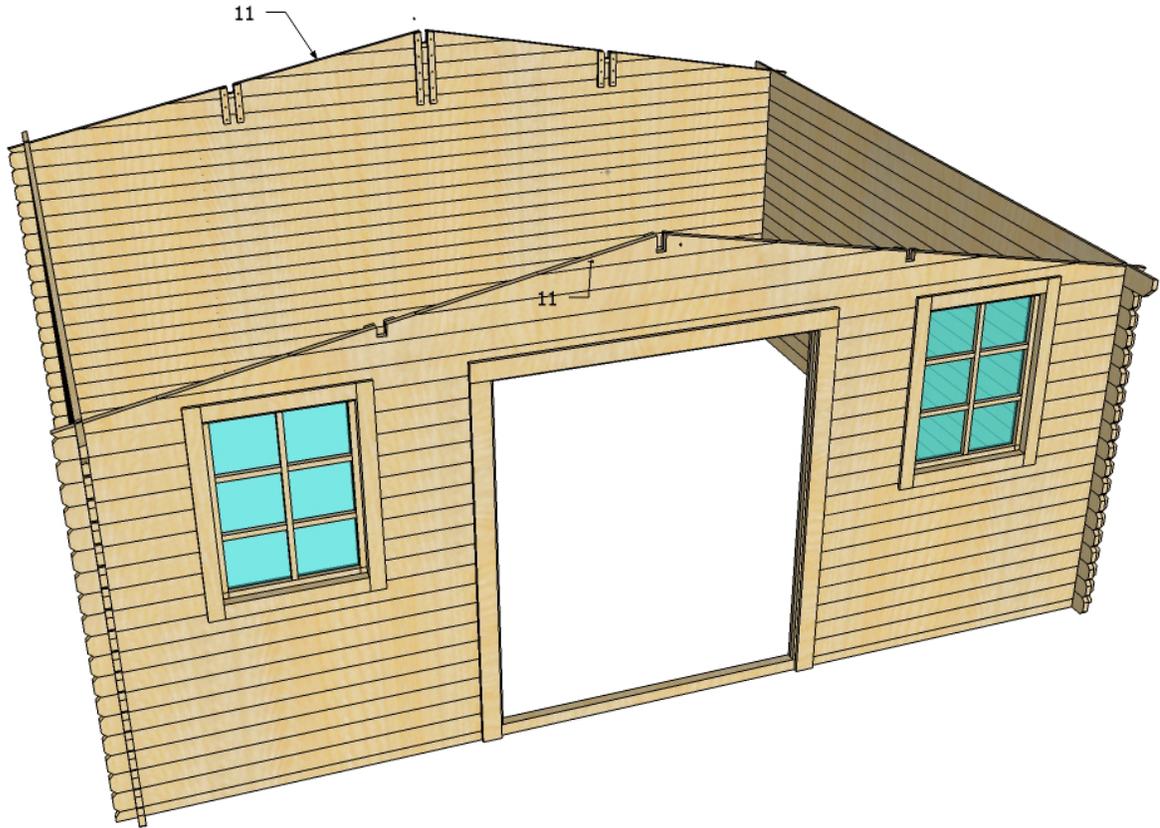
**ATTENTION!** Afin de monter correctement les 2 cadres latéraux DROIT et GAUCHE il faut que la feuillure de porte soit vers l'extérieur

**NOTE:** Nous vous conseillons d'attendre la fin du montage pour fixer définitivement (avec desvis) les cadres de porte - voir page 8.

Assemblez ensuite les deux madriers latéraux supérieurs, DROIT et GAUCHE (pièces no. 10) pour terminer les parois.

# CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

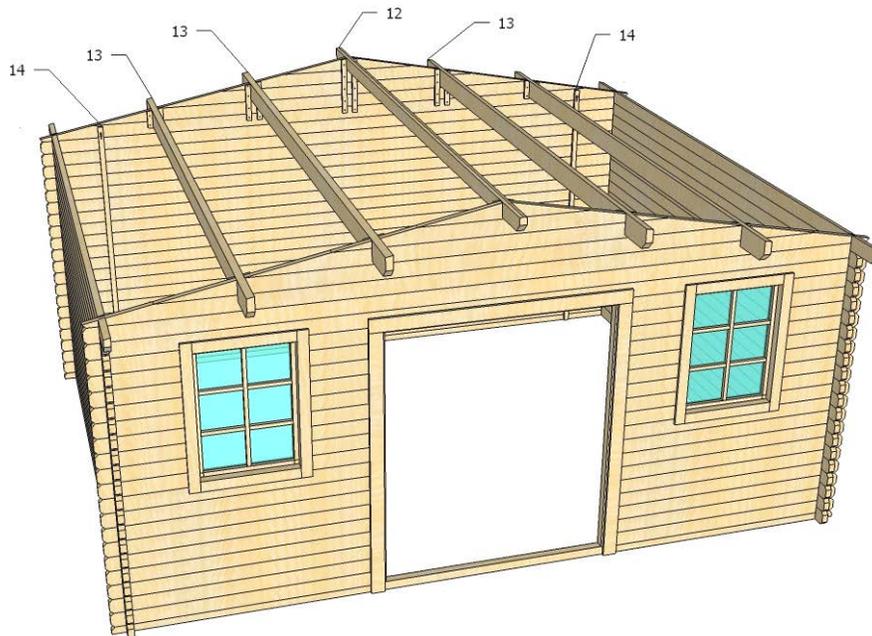
## POSE DES PIGNONS



REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIECES
11	Pignons avant et arrière	4940 x 500 x 34	2

Quand les 4 parois sont prêtes, installez **les 2 pignons, avant et arrière** (pièces no.11) dans les entailles prévues sur les madriers latéraux supérieurs

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02 POSE DES PANNES ET DES LATTES ANTI-TEMPETE



REPÈRE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIÈCES
12	Panne faîtière	4220 x 105 x 40	1
13	Panne intermédiaire	4220 x 105 x 40	2
14	Latte anti-tempête	2250 x 40 x 20	4

Vous devez maintenant mettre en place **les 5 pannes:**

**-la panne faîtière** (pièce no. 12)

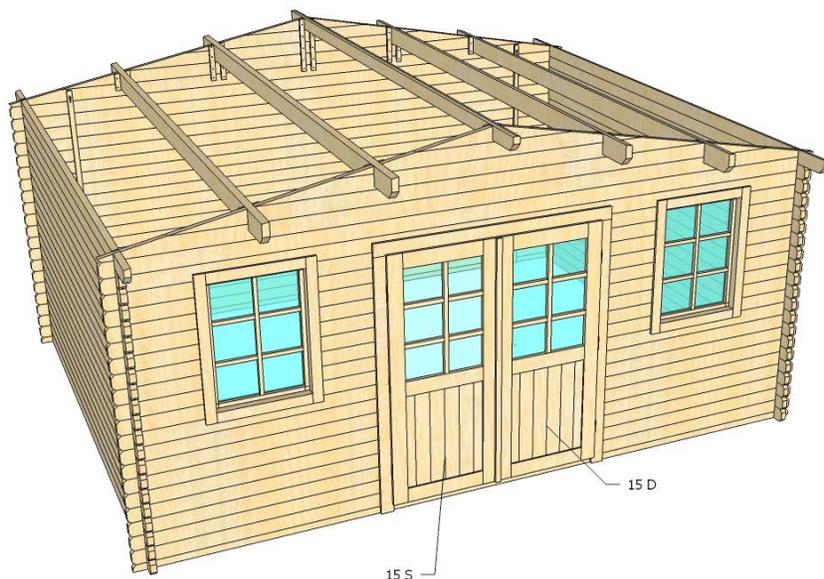
**-les 4 pannes intermédiaires, DROITE et GAUCHE** (pièces no. 13).

**ATTENTION!** Chaque panne est conçue pour respecter l'alignement parfait des pignons. Vérifiez l'inclinaison de chacune afin de bien les positionner. Consolidez ensuite la construction avec **les 4 lattes anti-tempête** (pièces no. 14) fixées par l'intérieur sur les parois avant (2) et arrière (2) à environ 25 cm de l'angle, avec des vis 4x40 en bas et les boulons 6x60 en haut. Ces pièces seront vissées après avoir bien serré les uns sur les autres les madriers qui forment les parois latérales ainsi que les madriers et les pignons avant et arrière de votre abri.

**NOTE:** les lattes anti-tempête doivent être fixées avec une vis sur le 2ème madrier du bas et avec un boulon au centre du trou oblong en haut, en serrant uniquement avec la main, pour permettre le mouvement naturel lié aux variations d'humidité.

# CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

## POSE DES PORTES



REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIECES
15D	Porte à vitrer DROITE (sans plexi, avec serrure)	1790 x 810	1
15G	Porte à vitrer GAUCHE (sans plexi, avec serrure)	1790 x 810	1

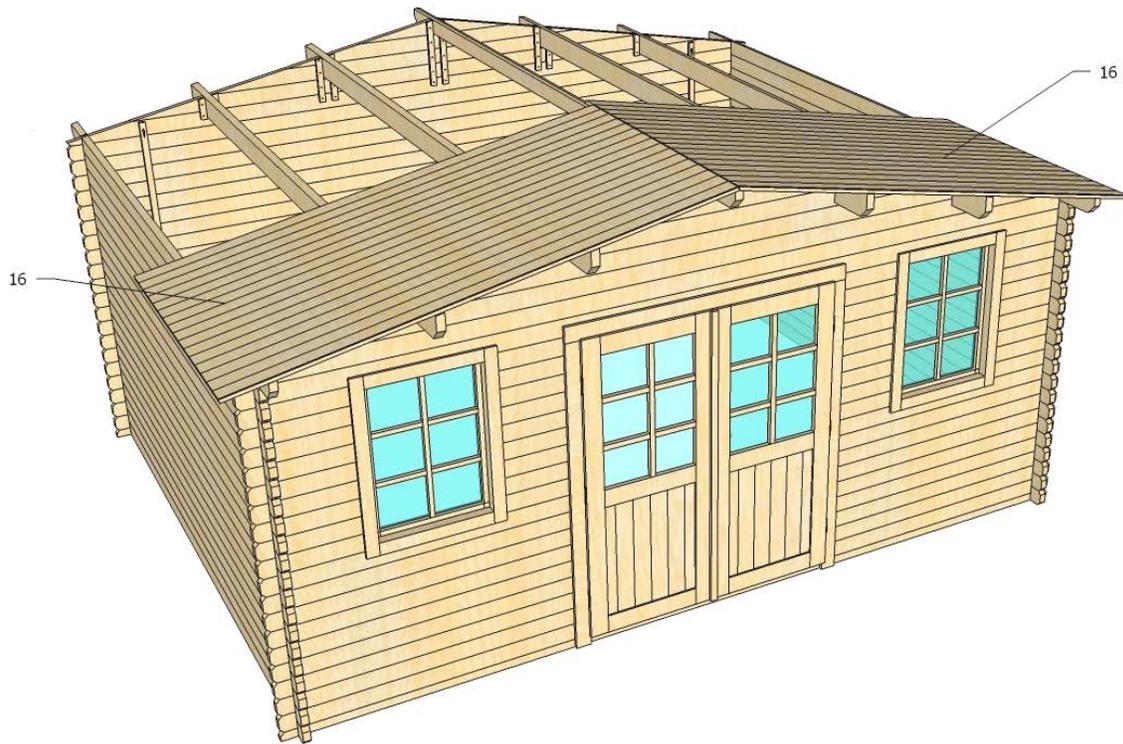
Montez **les 2 portes** (pièces no15D et 15G) avec les 6 paumelles prévues.

**ATTENTION!** Assurez-vous d'un bon calage de la porte avant de la fixer définitivement. C'est aussi le moment de la fixation définitive des cadres de porte dans la paroi avant, en les vissant par l'intérieur par 2 vis 4x50 à chaque angle. Pour le bas 1 vis doit prendre le demi madrier et la 2ème le seuil. Pour le haut, les 2 vis doivent prendre uniquement le cadre supérieur. Pour consolider l'ensemble bloquer également les cadres latéraux à la hauteur du 2ème madrier bas, à l'aide de 2 vis 4x50, une de chaque côté.

**ATTENTION!** Ne jamais laisser la porte ouverte battante.

**NOTE:** Pour un bon fonctionnement de la serrure, des gonds ou penrures, il est fortement conseillé de les graisser au moment du montage ainsi que tout au long de la durée de vie du produit

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02 POSE DES VOLIGES



REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIECES
16	Voliges	2600 x 100 x 19	88 (+2)

Avant d'installer **la toiture**, assurez-vous que les parois sont bien droites.

Positionnez la première volige à fleur des extrémités des pannes et fixez-la à l'aide des clous prévus.

Continuez de la même façon pour l'ensemble de ces éléments.

**ATTENTION ! Nous vous conseillons de laisser un jeu d'environ 1 mm entre chaque volige afin de permettre au bois de prendre sa position normale en période humide.**

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02 POSE DU FEUTRE BITUME



REPÈRE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIÈCES
17	Feutre bitume	Rolls of 5.5 m	5
18	Latte fixation du feutre bitume	1300 x 20 x 20	24

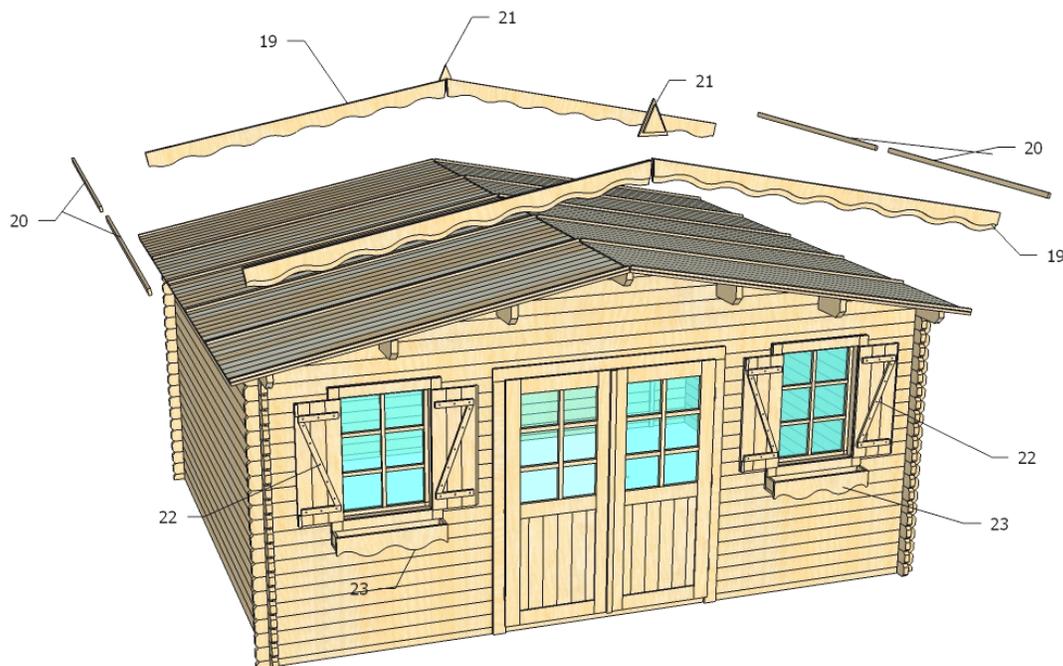
C'est le moment de la pose du **feutre de toiture bitume** (pièce no. 17). Manipulez le feutre bitume avec précaution (et de préférence avec des gants) pour ne pas le déchirer. Coupez les rouleaux de façon à obtenir 4 bandes égales de 5.5 m.

Couvrez d'abord les 2 extrémités (avant et arrière) et travaillez vers le milieu du toit en vous assurant de bien faire chevaucher chaque bande déjà posée.

**A cette étape, nous vous conseillons d'agrafer ou de coller avec un silicone les bandes entre elles aux jonctions.**

Clouez ensuite les **lattes de fixation** (pièces no.18) sur les bords des bandes

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02 POSE DES PIÈCES DE FINITION



REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIÈCES
19	Planche de rive	2620 x 150 x 38	4
20	Latte sous voliges	2110 x 40 x 19	2+2
21	Losange	300 x 140 x 38	2
22	Volet battant		4
23	Jardiniere		2

Maintenant continuez par monter **les planches de rive avant et arrière** (pièces no.19) et **les finitions losange** (pièces no.21).

Fixez également **les lattes sous voliges** (pièces no.20) en repliant au préalable le feutre sous les voliges - voir le dessin de détail.

**Les lattes sous voliges doivent être fixées en retrait de 2 cm.**

Cette opération est importante car elle évite tout risque de déchirement du feutre et assure une bonne étanchéité du toit.

## CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

### LISTE DES PIÈCES COMPOSANTES

REPERE	DESIGNATION	DIMENSIONS (MM)	NOMBRE DE PIÈCES
1	Grand madrier inférieur avant	1635 x 50 x 34	2
2	Madrier lateral	3940 x 100 x 34	38 (+1)
1a	Madrier arrière inférieur	4940 x 50 x 34	1
3	Grand madrier avant	1635 x 100 x 34	16
4	Petit madrier avant	480 x 100 x 34	20
5	Madrier arrière/avant	4940 x 100 x 34	19 + 1 (+1)
8	Petit madrier intermédiaire avant	384 x 100 x 34	20
7	Fenêtre ouvrante 6 carreaux (sans plexi)	1036 x 1096	2
8a	Cadre porte latéral	1880 x 102 x 79	2
9	Cadre porte supérieur	1960 x 102 x 79	1
10	Madrier latéral supérieur	4220 x 110 x 34	2
6	Cadre porte inférieur (seuil)	1660 x 60 x 59	1
11	Pignons avant et arrière	4940 x 500 x 34	2
12	Panne faîtière	4220 x 105 x 40	1
13	Panne intermédiaire	4220 x 105 x 40	4
14	Latte anti-tempête	2250 x 40 x 20	4
15D	Porte à vitrer DROITE (sans plexi, avec serrure)	1790 x 810	1
15G	Porte à vitrer GAUCHE (sans plexi, avec serrure)	1790 x 810	1
16	Voliges	2600 x 100 x 19	88 (+2)
17	Feutre bitume	Bandes de 5.5 m	5
18	Latte fixation du feutre bitume	1300 x 20 x 20	24
19	Planche de rive	2620 x 150 x 38	4
20	Latte sous voliges	2110 x 40 x 19	2+2
21	Finition triangle	300 x 140 x 38	2
-	Boîte de cancaillerie		1
-	Consignes de montage		1
	Volet		4
	Jardiniere		2

# CONSIGNES DE MONTAGE – AS 5040.02

## Garantie

HABRITA (ci-après dénommé le « fabricant ») accorde une garantie de 1 an contre tout vice de fabrication et de matériaux pour ses constructions (ci-après dénommées le « produit ») conformément à ces conditions.

La garantie contre tout vice de fabrication et de matériel certifie que toutes les pièces du produit ont été entaillées et usinées afin d'être compatibles et peuvent être assemblées conformément à leurs notices de montage. Elle garantit également que le matériel utilisé est conforme aux définitions mentionnées dans les conditions de garantie. La période de garantie s'applique à partir de la date d'achat.

## Terminologie

En ce qui concerne des constructions, le terme « produit » désigne les pièces en bois de la construction achetée y compris les fixations, les fenêtres et portes avec les poignées et ferrures.

Le terme « revendeur » désigne le négociant agissant en tant que distributeur de HABRITA et à qui le client a acheté le produit.

Le terme « client » désigne une personne privée, qui a acheté le produit directement chez le revendeur agissant en tant que distributeur de HABRITA.

## Définitions du matériel

Les matériaux bruts des produits sont le sapin européen, l'épicéa européen et le douglas provenant de forêts conformes à la gestion forestière durable. Le bois est séché et traité artificiellement pour garantir une qualité uniforme. Le bois utilisé dans nos produits est entièrement naturel et n'a subi aucun traitement à l'exception du matériau des lames de terrasses qui sont fabriquées en pin traité autoclave classe III.

Un traitement du bois par trempage court avec un produit à base aqueuse peut être effectué en option.

Le bois est un matériau naturel contenant des anomalies tolérables comme les nœuds et les groupes de nœuds, fentes, fendillements dans les nœuds, résine, décolorations et torsions. Ceci implique que les nœuds non adhérents dont le diamètre ne dépasse pas 3 cm, les fentes dans les nœuds, les fentes de séchage, les fentes droites, les coulées de résine et les torsions sont acceptables si l'assemblage reste possible. Les anomalies de rabotage et les taches au dos des voliges sont tolérables sans limitation, à condition qu'il soit toujours possible de fixer la face visible à l'intérieur du chalet. Le matériau utilisé varie selon les conditions hydrométriques : il se rétracte en périodes sèches, ce qui peut entraîner des espaces entre les planches, et il gonfle pendant les périodes humides. Ceci n'est que temporaire, car le bois reprend toujours sa forme originale. Ces variations hydrométriques, sont prises en compte dans les notices de montage des constructions, ainsi que lors des réglages réguliers à faire par le client. Ainsi, avant de monter votre construction bois, veillez à ne pas stocker les planches dans un espace chauffé.

## Veillez noter :

Il est recommandé de couler une plaque d'assise en béton avant de monter le chalet. Veillez cependant à isoler cette plaque contre l'humidité. Si vous avez choisi un plancher bois, vous devrez le poser en respectant le plan livré avec le produit soit sur des parpaings soit sur les plots.

1. Vous devez entreposer vos colis convenablement afin que leur contenu ne soit pas endommagé.
2. Vérifiez immédiatement après avoir ouvert le colis qu'il ne manque aucune pièce et qu'elles sont intactes. Toute réclamation faite au-delà de 10 jours après la livraison ne pourra être prise en compte par HABRITA.
3. Vous devez assembler la construction immédiatement après avoir ouvert le colis et suivre les instructions de montage fournies par le fabricant. Les poseurs doivent toujours suivre le code du travail du pays où ils assemblent la construction en bois.
4. Les rouleaux de feutre bitumé (si inclus dans la livraison) de certaines constructions sont prévus uniquement comme matériel temporaire de sous couverture du toit et sont hors garantie. Une couverture plus appropriée (de type shingle par exemple) doit être installée dans les 6 mois. Veillez suivre les conseils du fabricant lorsque vous assemblez la couverture de toit. S'il n'y a aucune couverture de toit incluse, le toit doit être protégé immédiatement après le montage et une couverture appropriée doit être assemblée sans délai. Une couverture de toit en matériau léger est considérée comme étant une couverture de toit appropriée. Quand la charge sur la toiture excède les 0,7 kN/m<sup>2</sup> dans une région à fortes précipitations neigeuses, le client doit s'assurer que la construction le supporte et la renforcer si nécessaire. N'hésitez pas à demander à votre revendeur de vous fournir les informations concernant les charges.
5. Le client doit fixer la construction à la fondation de façon suffisante pour éviter les dommages qui pourraient être causés par le vent, pour éviter cela un kit anti-tempête peut être vendu en option ou vous pouvez l'ancrer au sol.
6. Une protection et une lasure, ou saturateur pour le douglas, doivent être appliqués régulièrement sur la construction suivant les instructions du produit de protection en question. Deux couches de protection doivent être appliquées immédiatement après le montage. Les portes et les fenêtres doivent être traitées des deux côtés. Pour rappel, les meilleurs résultats sont obtenus lorsque la construction est peinte ou lasurée par temps sec et que la température est d'au moins + 5 degrés. La protection doit être appliquée à l'extérieur et à l'intérieur de la construction.

L'intérieur de la construction doit également être traité avec un produit de protection contre le blanchissement et le traitement doit être répété suivant les instructions du fabricant du produit de protection en question.

7. Les opérations d'entretien doivent être répétées régulièrement. Une bonne ventilation ainsi que la prise en garde à ce que l'humidité ne soit pas constante, sont des conditions importantes pour le bois. Afin de réduire le taux d'humidité nous vous conseillons d'installer 2 grilles d'aération pour ventiler votre construction.
8. Le client est seul responsable des articles et du matériel entreposé dans le chalet. En aucun cas le revendeur ou le fabricant ne pourra être tenu responsable des matériaux ou articles stockés à l'intérieur de la construction.
9. N'oubliez pas d'huiler la serrure et les charnières une fois par an.
10. Contrôlez régulièrement si la couverture (roofing, shingles, etc.) est toujours bien fixée.
11. Veillez lors de l'aménagement du produit à ne pas empêcher le tassement des madriers en fixant des étagères.
12. Les cadres de porte et de fenêtre devront être fixés 6 mois après le montage de l'abri pour éviter de bloquer le tassement du bois de l'abri.

## SERVICES DE GARANTIE

En cas de défaillance du produit, le client doit immédiatement solliciter une prestation de garantie par écrit comme suit :

1. Veillez noter le numéro de garantie ainsi que les pièces défectueuses ou manquantes sur la liste incluse à la notice de montage. Vous trouverez ce numéro de garantie sur les étiquettes situées sur les deux côtés du colis (étiquette noire sur fond jaune) et également sur la notice de montage.
2. Veillez décrire la défaillance en détail dans une annexe. Des photos éventuelles peuvent être ajoutées à la demande.
3. Veillez fournir une preuve d'achat attestant du lieu et de la date d'achat (par exemple une copie de la facture originale datée).
4. Merci d'envoyer votre demande à notre revendeur en indiquant vos coordonnées.

Veillez noter que toute demande incomplète ne sera pas traitée et qu'elle vous sera retournée pour être complétée. Les pièces défectueuses doivent être disponibles pour inspection par le fabricant ou le revendeur. Si la réclamation est fondée, le fabricant prendra en charge les frais de transport des nouvelles pièces jusqu'au revendeur en question. Le fabricant et le revendeur se réservent le droit de décision en ce qui concerne la réclamation. S'ils estiment qu'il est nécessaire pour le fabricant ou le revendeur de visiter le chantier et si la réclamation est non fondée, le client prendra en charge tous les coûts de la réclamation.

## EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

Toute demande au titre de la présente garantie se limite à l'échange de la pièce défectueuse chez le revendeur et à la livraison de la pièce manquante jusqu'au revendeur dans une période de temps convenable. La période de garantie pour les pièces défectueuses ou manquantes commence à courir à partir de la date d'achat de la construction initiale. La pièce défectueuse doit toujours être conservée dans son état initial.

En plus des points mentionnés plus haut, sont exclus de la garantie les cas suivants :

- Les pièces qui ont été assemblées ou réparées d'une manière non conforme.
- Une pièce défectueuse qui a été installée même si elle aurait dû être changée.
- Les pièces qui ont été endommagées après l'achat

## La garantie ne couvre PAS les vices causés par :

Une insuffisance dans le transport, le stockage, l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit et lorsque celui-ci n'a pas été assemblé conformément à la notice de pose ou pour tout autre raison indépendante du fabricant.

- Le vieillissement naturel, une usure normale
- Des travaux d'agrandissement ou des travaux supplémentaires
- Le démontage, la reconstruction ou toute autre modification apportée au produit
- Les termites et autres animaux
- La force majeure, les inondations, les catastrophes naturelles, les accidents, les actes de violence ou tout autre événement comparable.

Le fabricant ou le revendeur ne prendra pas en charge les frais/dommages directs ou indirects causés par un produit défectueux ou par une partie défectueuse du produit. Le fabricant ne prendra en charge sous aucune condition les coûts de main d'œuvre, les frais de transport (excepté pour les coûts de transport liés à la livraison de nouvelles pièces au revendeur), les frais de retard, le coût de la lasure ou des produits chimiques de remplacement ou tout autre coût lié à l'échange ou à la réinstallation d'un produit défectueux ou de la partie défectueuse d'un produit.

En cas de litige, les désaccords avec cette garantie seront statué par le Tribunal de Commerce de Nevers ( 58 ).